



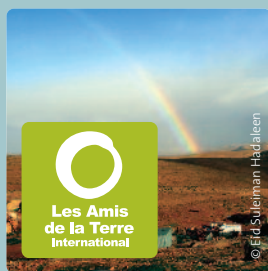
La Nakba écologique

Injustices et violations écologiques commises
par les occupants israéliens de la Palestine

Un rapport de la mission d'observation en Cisjordanie des Amis de la Terre International



**Les Amis
de la Terre
International**



Le village de Om Elkheir.

La Nakba écologique

Injustices et violations écologiques commises par les occupants israéliens de la Palestine
Un rapport de la mission d'observation en Cisjordanie des Amis de la Terre International

Septembre | 2013

Les Amis de la Terre International est une fédération internationale d'organisations écologistes de terrain qui groupe plus de 2 millions de membres et de partisans dans le monde. Nous contestons le modèle actuel de mondialisation de l'économie et des entreprises et nous mettons en avant des solutions qui aideront à créer des sociétés écologiquement durables et socialement justes.

Nous voulons un monde pacifique et viable fondé sur des sociétés vivant en harmonie avec la nature. Nous envisageons une société de personnes interdépendantes vivant dans la dignité, la plénitude et l'épanouissement dans laquelle l'équité et les droits de l'Homme et des peuples sont respectés.

Ce sera une société construite sur la souveraineté et la participation des peuples. Elle sera fondée sur la justice sociale, économique, sexuelle et écologique et sera exempte de toutes les formes de domination et d'exploitation, telles que le néo-libéralisme, la mondialisation capitaliste, le néo-colonialisme et le militarisme.

Nous croyons que l'avenir de nos enfants sera meilleur à cause de ce que nous faisons.

Les Amis de la Terre ont des groupes en : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre/Pays de Galles/Irlande du Nord, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Belgique (Flandre), Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Corée, Costa Rica, Croatie, Curaçao (Antilles), Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Etats Unis, Finlande, France, Géorgie, Grenade (Antilles), Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liberia, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (Ancienne République Yougoslave de), Malaisie, Mali, Malte, Maurice, Mexique, Mozambique, Népal, Nouvelle Guinée, Nouvelle Zélande, Nigeria, Norvège, Ouganda, Palestine, Papouasie, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République Tchèque, Salvador, Sierra Leone, Slovaquie, Sri Lanka, Swaziland, Suède, Suisse, Tanzanie, Timor Oriental, Tunisie, Ukraine et Uruguay.

(S'il vous plaît, contactez le Secrétariat des AdITI ou consultez le serveur www.foei.org pour tout renseignement pour contacter les groupes des AdITI)

Disponible pour téléchargement sur www.foei.org

Auteurs Abeer Al Butmah (PENGON, Amis de la Terre Palestine), Bobby Peek (Base, Amis de la Terre Afrique du Sud), Eurig Scandrett (Amis de la Terre Ecosse)

Conception our@onehemisphere.se, www.onehemisphere.se



Ce rapport est en partie subventionné par la Commission européenne. Le contenu de ce rapport est de la responsabilité exclusive de ses auteurs et ne reflète pas la position de la Commission européenne.

Amis de la Terre International

P.O. Box 19199
1000 GD Amsterdam
Pays-Bas
Tel: 31 20 622 1369
Fax: 31 20 639 2181
info@foei.org
www.foei.org

Table des matières

La Nakba écologique

Injustices et violations écologiques commises
par les occupants israéliens de la Palestine

Septembre | 2013

Avant-propos de la Présidente des Amis de la Terre International Jagoda Munić	4
un Introduction : injustices écologiques, colonialisme et nettoyage ethnique	5
deux Dépossession des ressources : vol des terres et apartheid de l'eau	7
Om Elkheir et Kafr Dik	8
trois Donner sens au présent : l'origine de la crise de l'eau	10
quatre Déchets : le sale boulot d'Israël	11
Jayyous et Ariel	11
cinq L'industrie sous l'occupation : un permis de polluer	12
Gheshouri et Tulkarem	12
six Protection de la nature : l'écoblanchiment du nettoyage ethnique	13
Wadi Qana	13
Conclusion	15
Références	15

Avant-propos

Avant-propos

de la Présidente des Amis de la Terre International Jagoda Munić

Pendant des décennies, la communauté internationale a imposé une réalité déformée au peuple palestinien. D'une part elle a rendu des hommages peu sincères au droit des Palestiniens d'être libérés du joug de l'occupation israélienne et de déterminer leur propre destin. D'autre part elle est restée pour une grande part un témoin silencieux de l'assaut pour l'accaparement des terres, de la colonisation et de l'assujettissement de la population palestinienne des territoires occupés.



Tournées après tournées les négociateurs internationaux ont refusé de voir la construction jamais ralentie de nouvelles colonies israéliennes, d'installations militaires, de routes et d'usines en Cisjordanie. Ont été encore plus ignorées la saisie massive de terres fertiles et de ressources en eau, la pollution écologique et les destructions à la suite du déversement de déchets industriels et nucléaires.

La recherche de la justice écologique est la marque de fabrique des 74 groupes écologistes de base qui sont réunis au sein des Amis de la Terre International [AdTI]. Pour nous la justice écologique est intrinsèquement liée à la justice sociale, à la dignité humaine, au respect des droits de l'Homme et à l'auto-détermination des peuples. Et s'il y a un endroit dans le monde où le tort fait à l'environnement est lié de façon si évidente aux injustices sociales et politiques subies par un peuple particulier, c'est bien la Palestine.

C'est pourquoi, en 2012, les Amis de la Terre International ont envoyé une mission en Palestine en vue de renforcer les liens avec l'un de nos membres, le PENGON. Nous sommes venus pour témoigner des situations d'injustice écologique et des violations des droits de l'homme, y compris des persécutions à l'égard des militants écologistes palestiniens.

Ce rapport met en évidence certaines injustices écologiques que la mission a observées. Les renseignements de nos observateurs en Palestine ont incité les Amis de la terre International à mettre en œuvre un programme de solidarité active avec le PENGON et les Palestiniens alors qu'ils résistent et se mobilisent contre ces injustices. Par la publication de ce rapport, nous espérons aider à construire des initiatives de solidarité internationale qui continueront à mettre en évidence les ravages sociaux et écologiques que l'occupation a provoqués.

Solidairement,
Jagoda Munić, Croatie
Présidente des Amis de la Terre International

un Introduction

Introduction : injustices écologiques, colonialisme, et nettoyage ethnique

En août 2012, une délégation des AdITI a participé à une mission d'observation en Cisjordanie, dans les Territoires Palestiniens Occupés pour témoigner des violations écologiques commises par les occupants israéliens. Depuis cette mission, la Palestine a été reconnue comme Etat par une majorité significative de pays et a obtenu un statut d'observateur aux Nations unies, bien que l'occupation israélienne continue. Les problèmes écologiques en Palestine occupée sont bien attestés, grâce aux programmes de recherche palestiniens tels que ceux de l'Institut de Recherche Appliquée, le Centre de Recherche Foncier et le Centre de Développement Maan – le Groupe d'Hydrologie Palestinien, tous membres des Amis de la Terre Palestine.

La mission d'observation a témoigné de nombreux exemples d'expropriation de terres et de ressources en eau et a recueilli des témoignages de fonctionnaires, de chercheurs, d'habitants et de militants écologistes. Nous avons observé des sites industriels avec peu ou pas de contrôle des émissions, des eaux usées non traitées acheminées par des canalisations en pleine campagne et dans les cours d'eau à partir de zones de développement urbain et des collines de déchets, résultat des déversements pendant des décennies. Nous avons entendu parler de la destruction d'arbres et de la pollution de terres agricoles et d'eaux de surface. Ce rapport fait état de certaines de ces observations et fournit quelque suggestions de projets de collaboration en Palestine, soit par des recherches approfondies, soit par un soutien en solidarité avec les communautés affectées.

La nature des violations écologiques en Palestine n'est pas particulière. Des communautés de par le monde luttent contre les vols de terres et les déversements toxiques et nos observations en Cisjordanie concordent avec les expériences d'injustices écologiques envers des peuples opprimés dans le monde. Ce qui est différent en ce qui concerne le contexte palestinien est sa situation historique en tant que résultat de l'occupation militaire par Israël depuis 1967, et le projet colonial qui est survenu à travers le 20^{ème} siècle et qui s'est prolongé. C'est à cause de cette expérience que les délégués des AdITI ont utilisé l'expression de « Nakba écologique ».

Ce que les Palestiniens appellent la Nakba (la catastrophe en arabe) est le nettoyage ethnique¹ qui s'est produit en 1947-49, quand 750.000 Palestiniens ont été expulsés de chez eux par des milices sionistes et par les forces israéliennes à la fin du mandat britannique et lors de la création d'Israël (Pappé, 2006). La plupart de ces réfugiés se sont installés dans des camps en Cisjordanie et à Gaza (alors contrôlées respectivement par la Jordanie et par l'Égypte) et dans les pays arabes voisins. Ces réfugiés forment maintenant la masse des 11,5 millions de Palestiniens, dont le droit, selon la Convention de Genève sur les Réfugiés, au retour ou à un juste règlement, a été refusé par Israël.

Certains auteurs ont récemment développé l'argument que la Nakba devait être considérée comme un projet colonial inachevé du Sionisme et que l'occupation et la colonisation de la Palestine historique par Israël depuis 1949 continuent à être marquées par les pratiques du nettoyage ethnique (Masalha, 2012).

1 Le terme de « nettoyage ethnique » est très largement répandu depuis qu'il a été utilisé pour la première fois dans le contexte de la guerre dans l'ancienne Yougoslavie dans les années 1990. La Commission d'Experts des Nations unies qui a enquêté sur les crimes de guerre commis là-bas a défini le nettoyage ethnique comme le fait de « rendre une région ethniquement homogène en utilisant la force ou l'intimidation pour déplacer les personnes de groupes donnés hors de la région ». Tel qu'utilisé dans ce rapport, le nettoyage ethnique à trait à des pratiques qui comprennent les véritables expulsions mais aussi la confiscation et la destruction des maisons, des ressources naturelles, des infrastructures, des sites culturels, des symboles et lieux de culte.

un Introduction

suite

Dans ces conditions, La Nakba n'a pas trait seulement à un événement historique mais à un projet de colonisation et de nettoyage ethnique qui se poursuit et qui comprend des pratiques telles que :

- la démolition de villages palestiniens en Israël, vidés de leur population et leur remplacement par des forêts par le Fonds National Juif ;
- le fait de rebaptiser de nouveaux noms hébreux des caractéristiques géographiques et des endroits ;
- le refus des droits de pleine citoyenneté à la population palestinienne minoritaire en Israël ;
- l'annexion de Jérusalem-Est détachée de la Cisjordanie, sa colonisation progressive par des habitants israéliens et la démolition des maisons palestiniennes ;
- l'occupation militaire et la colonisation de la Cisjordanie depuis 1967 ;

- la ségrégation de la Cisjordanie et l'implantation des colons depuis les accords d'Oslo de 1993-97 ;
- la construction du mur de séparation depuis 2002 ;
- le blocus de Gaza depuis 2007 et les attaques militaires en 2009 et en novembre 2012.

C'est dans le contexte de ce processus de colonisation et de nettoyage ethnique que la destruction écologique peut être comprise.

Ainsi la construction du mur d'apartheid peut aussi être considérée comme constituant un crime écologique étant donné qu'elle a détruit des centaines de milliers d'acres de terre palestiniennes cultivées et déraciné ou détruit des milliers d'arbres et éradiqué des plantes sauvages et des écosystèmes, en plus de l'expropriation de sols superficiels qui ont été excavés et exclus des territoires occupés.



Jeune homme déployant un drapeau palestinien sur le haut du mur de séparation au début d'une manifestation en 2009.

deux Dépossession de ressources

Dépossession de ressources : Vols de terres et ‘apartheid’ de l’eau

La terre historique de la Palestine, occupée par la Grande-Bretagne jusqu’à la formation de l’État d’Israël en 1948, comprenait Israël (78 %), la Cisjordanie (21 %) et la bande de Gaza (1 %). Suite à la Guerre des 6-Jours en 1967, Israël a annexé Jérusalem-Est ainsi que quelques zones frontalières, et a occupé la Cisjordanie, Gaza et le plateau du Golan en Syrie. La ligne de démarcation entre Israël et les Territoires occupés est connue sous le nom de « Ligne verte ».

Dans les années 1990, les accords d’Oslo, et plus précisément l’Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la Bande de Gaza, ont divisé la Cisjordanie en trois zones de contrôle, donnant à l’Autorité palestinienne le contrôle de 17,7 % (Zone A), et un contrôle administratif partiel sur 18,3 % (Zone B). La surface restante (60,9 % en Zone C et 3 % de réserve naturelle) est sous contrôle militaire et administratif israélien, comme la totalité de la frontière. C’est en Zone C que plus de 200 colonies israéliennes ont été construites, avec presque 1 000 km de routes pour les desservir.

Le mur de séparation, conçu pour séparer la Cisjordanie d’Israël, a été largement construit sur les terres palestiniennes le long de

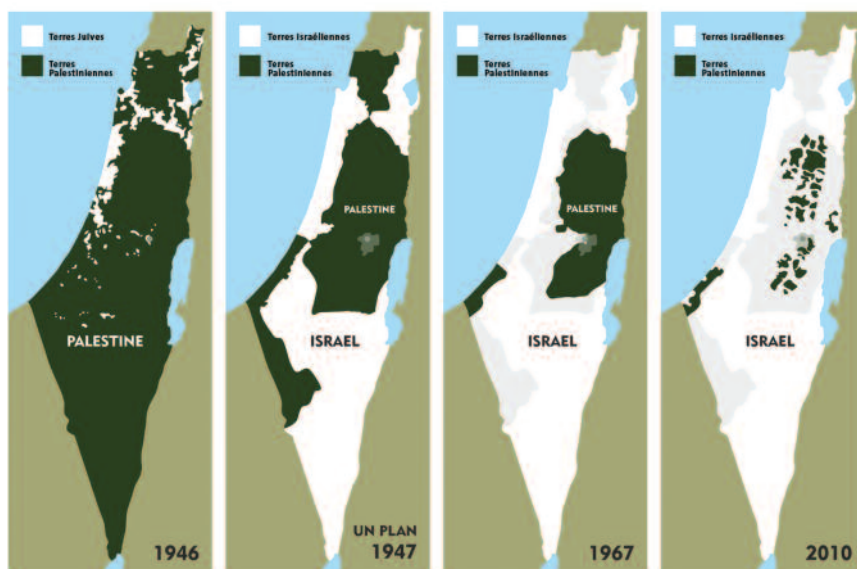
l’aquifère occidental, une nappe phréatique stratégique car la plus importante. Une bande de terre qu’on appelle « zone fermée », située entre la Ligne verte et le mur, constitue une perte de terres supplémentaire de 8,5 %. La population palestinienne qui vit dans des enclaves de la zone fermée, séparée du reste de la Cisjordanie par le mur, résiste à la confiscation de ces terres.

Israël a recours à de nombreux mécanismes pour faire évacuer des terres en Cisjordanie, dont des lois israéliennes, jordaniennes, des lois datant du mandat britannique et même des lois ottomanes. Les terres peuvent, de façon arbitraire, être réquisitionnées pour raisons de sécurité ou désignées comme zone militaire fermée. L’expansion de ces zones interdites d’accès aux Palestiniens ainsi que le déni de leur droit d’accès à la terre et à l’eau, qui leur sont vitales, a pour effet de réduire la superficie, la continuité territoriale et la viabilité économique d’un futur État palestinien, compromettant sa réalisation et la solution à deux États.

Au lieu de ça, la situation en Cisjordanie rappelle le régime d’apartheid en Afrique du Sud.

CARTE 1

PERTES DE TERRES PAR LES PALESTINIENS 1946-2010



Source: JVC.

deux Dépossession de ressources

suite

Om Elkheir et Kafr Dik

La mission d'observation a rencontré deux communautés faisant face à l'appropriation de terres et d'eau par les forces d'occupation israéliennes : le village agricole de Kafr Dik, dans la région de Salfit, et le village bédouin d'Om Elkheir dans les collines du sud d'Hébron.

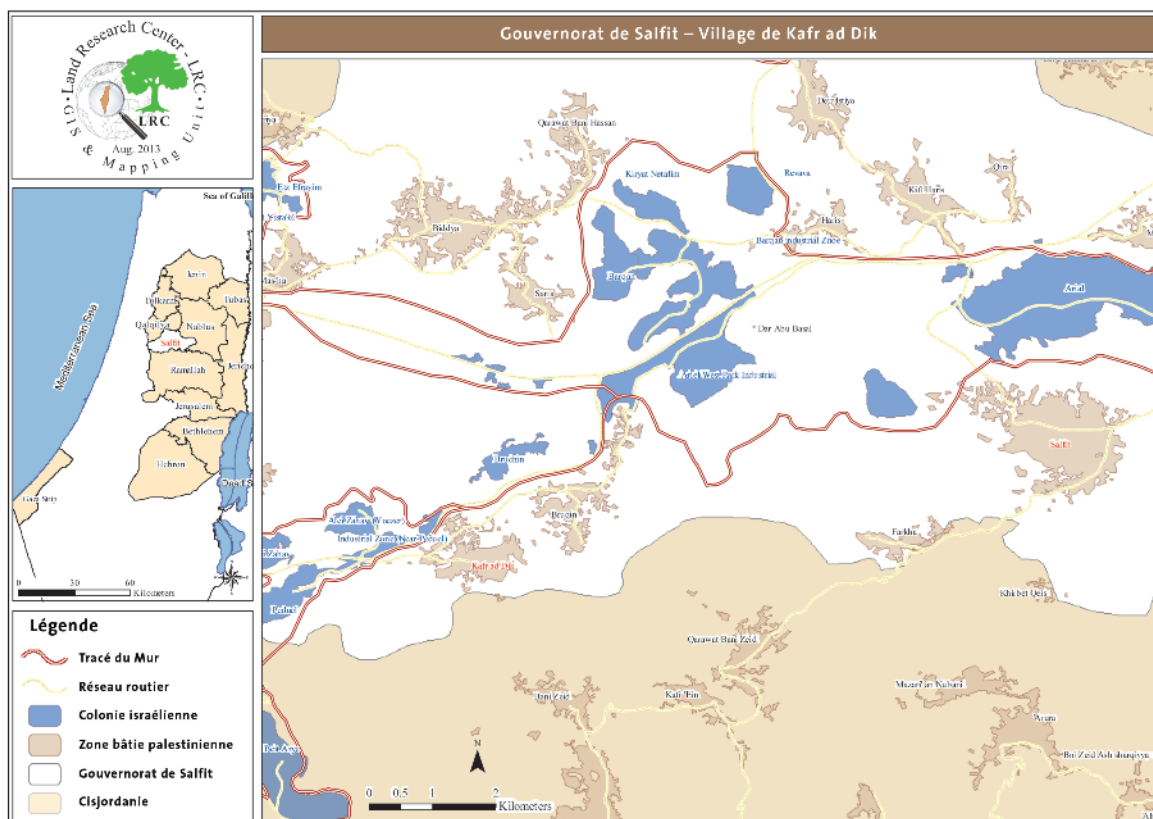
Kafr Dik est, à bien des égards, un village agricole palestinien typique de 5 500 habitants, principalement situé en zone C. Un tiers des revenus de Cisjordanie provient de l'agriculture, contre 6 % en Jordanie et 2 % en Israël – bien qu'une proportion grandissante des revenus agricoles d'Israël soit issue de terres palestiniennes confisquées illégalement pour des colonies agricoles en Cisjordanie, notamment la Nouvelle Zone Agricole dans la région de Jénine, au nord. Kafr Dik est situé dans la région centrale de Salfit. Sa superficie est de 13 000 dunams (1 dunam = 1 000 m²) dont 80 % sont sous ordre de confiscation de la part des autorités d'occupation israéliennes. Ces terres

sont réquisitionnées pour l'extension d'une zone industrielle israélienne et de trois colonies résidentielles : Pedu'el, Ale Zahav et Rochim, interdites d'accès aux Palestiniens.

Les terres sont confisquées selon une loi datant de la période ottomane qui permet à l'État de récupérer un terrain qui n'est pas cultivé – ce dont s'assure Israël par le biais d'exclusion militaire, de vandalisme et d'intimidation de la part de colons, et de pures inventions. 25 dépendances, dans des champs d'oliviers, ont été détruites, ainsi que plusieurs citernes d'eau, certaines datant de la période romaine il y a 2 000 ans. Les routes sont régulièrement fermées pour empêcher l'accès aux tracteurs. Tandis que les colonies israéliennes ne cessent de s'étendre, on interdit aux Palestiniens de mener à bien toute forme de développement, et les occupants considèrent comme illégaux tous travaux de construction ou de rénovation. De nombreuses maisons palestiniennes inhabitées se retrouvent ainsi sous ordre de démolition de la part de l'armée israélienne.

CARTE 2

KAFR DIK



Source: Land Research Center.

Le maire et la municipalité, avec le soutien d'ONG, d'universitaires et d'avocats des droits de l'Homme, tentent de contester la base légale des confiscations. La municipalité fournit également l'eau et l'électricité aux maisons qui se construisent sur les terres confisquées pour leur permettre de se développer en résistance aux ordres d'Israël et aux menaces de démolition.

Le village possède une source naturelle où les habitants se fournissent en eau soit à l'aide de camions, soit à l'aide d'animaux. L'accès au réseau d'eau leur est interdit par l'armée israélienne depuis des décennies. Cependant, grâce à une opération de lobbying, le village a récemment obtenu l'accès au réseau d'eau contrôlé par une entreprise israélienne publique, Mekarot. 28 m³ d'eau par jour sont ainsi distribués à Kafr Dik et au village voisin de taille similaire. La valve d'accès de Kafr Dik se situant près de la colonie industrielle, l'eau est souvent polluée. Un rationnement, obtenu en fermant des valves à tour de rôle, permet de s'assurer que l'eau est distribuée entre chaque foyer. L'eau manquante provient de la récupération d'eau de pluie dans des citernes ou est achetée à prix fort à des camions-citernes.

Kafr Dik se situe près de la Ligne verte, frontière internationalement reconnue entre Israël et la Cisjordanie. Le village est au milieu du couloir central est-ouest de colonies et de routes qui coupe la Cisjordanie en deux. Au vu des importantes confiscations de terres et des nombreuses constructions dans les colonies, ce couloir risque de se transformer en une ceinture de colonies ininterrompue qui séparera le Nord du Sud de la Cisjordanie, rendant impossible la mise en place d'un État palestinien.

En novembre 2012, trois mois après la mission d'observation, Israël a annoncé le début du développement controversé de la colonisation de la zone E1, qui relierait la grande colonie de Maale Adumim à Jérusalem-Est, annexée, confisquant des centaines de dunams aux Palestiniens au profit des colons israéliens.

Les délégués d'AdITI ont également visité Om Elkheir, un village bédouin situé sur les collines du sud d'Hébron et engagé dans une lutte pour l'accès à l'eau. Nous nous sommes entretenus avec le cheik du village, avec des représentants d'organismes politiques et d'ONG, et nous avons participé à une manifestation symbolique de résistance. La communauté d'Om Elkheir a acheté les terres de ce village après avoir été expulsée de ses terres tribales du Néguev, devenu israélien en 1948. Les 150 foyers, issus de 23 familles, sont entièrement dépendants de leur cheptel et ne sont reliés ni aux réseaux d'eau ni aux réseaux électriques.

Depuis le début de l'occupation, la colonie Karma'el a grossi et encerclé aujourd'hui Om Elkheir avec des zones résidentielles et des élevages industriels de volaille. Israël a relié Karma'el à son réseau d'eau tandis que les services de l'eau palestiniens ne sont pas autorisés à relier Om Elkheir et que la construction de citernes est interdite. Ainsi, les colons s'accaparent 89 % de l'eau et consomment 300 L par personne et par jour contre 15 L pour les Palestiniens. Pour ces derniers, ce sont des femmes, des enfants ou des ânes qui transportent l'eau sur de longues distances, alors même que les canalisations qui relient la colonie passent par Om Elkheir.



Le village de Om Elkheir.

© Eid Suliman Hadaldeen

trois Donner sens au présent

Donner sens au présent : l'origine de la crise de l'eau

L'eau disponible pour la Cisjordanie vient en majeure partie de trois aquifères : ceux de l'Est, de l'Ouest et du Nord-Est, dont Israël contrôle complètement le prélèvement. Par conséquent moins de 15 % est prélevé pour l'usage des Palestiniens et plus de 85 % pour celui des Israéliens. Pour ce qui est du plus important, l'Aquifère occidental, Israël l'exploite à un taux supérieur à sa recharge annuelle. En Cisjordanie, les Palestiniens tirent les trois quarts de leur eau de puits, de sources, et de la récupération des eaux pluviales et ont besoin de se fournir pour le reste auprès de la société d'Etat israélienne Mekarot. En raison des restrictions israéliennes au développement il n'y a pas de nouveaux puits ou d'augmentation de la capacité de prélèvement en Cisjordanie depuis l'occupation en 1967 –le prélèvement palestinien a même diminué de 18 % entre 1999 et 2007. Il en résulte que la consommation palestinienne moyenne d'eau en Cisjordanie est de 73 litres par personne et par jour, significativement moins que l'usage de 100 litres par jour recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé et comparé aux 300 litres en Israël et aux 369 dans les colonies. Et ce niveau de consommation palestinienne moyenne cache d'importantes variations à travers la Cisjordanie (Isaacs et Hilal, 2011).

L'accès aux eaux de surface du Jourdain est interdit depuis 1967 aux Palestiniens par les forces d'occupation israéliennes et les terres adjacentes au fleuve ont été déclarées zone militaire fermée. Malgré de nombreux accords internationaux ayant pour but une distribution équitable et une utilisation durable de l'eau du Jourdain (avec le Royaume Hachémite de Jordanie comme avec la Palestine), l'eau est actuellement presque entièrement prélevée par Israël à un taux qui a réduit son débit à moins de 4 % de ce qu'il était à l'époque du mandat, une grande partie de celle-ci étant transportée vers le désert du Néguev pour le « faire fleurir ».

Le long d'une partie significative de son tracé, les terres expropriées pour le mur de ségrégation suivent la zone de prélèvement économiquement viable de l'important aquifère occidental et représentent, selon certaines informations, plus de 15 millions de mètres cubes de prélèvement d'eau. Ceci a une valeur directe négligeable pour Israël, mais pour les Palestiniens cela représente une perte potentielle de 75 % de l'eau disponible à partir de cet aquifère (Koppelman et Alshalalfeh, 2012).

Le service des Nations unies pour les questions humanitaires a récemment exprimé de sérieuses inquiétudes à propos de ce qu'il appelle une « guerre des sources » : l'expropriation directe des ressources en eau par les colons, par le simple vol, l'intimidation, la clôture des puits, les menaces et les violences physiques, toutes choses tolérées ou encouragées par les forces militaires d'occupation (UNOCHA 2012).

L'expropriation des ressources en eau, de pair avec la confiscation des terres, a été l'origine significative d'une résistance populaire parmi les Palestiniens, avec des manifestations non-violentes régulières coordonnées par les comités de résistance populaire. Ces manifestations se heurtent fréquemment à une répression violente et à des châtiments collectifs de la part des forces d'occupation, y compris par la « détention administrative » (emprisonnement sans accusation) d'adultes comme d'enfants.

quatre Ordures

Ordures : Le sale boulot d'Israël

Jayyous et Ariel

Les ordures sont un autre outil politique utilisé par les occupants israéliens. La colonie d'Ariel déverse des déchets liquides –eaux d'égout et effluents industriels- dans les cours d'eau et sur les terres agricoles des Palestiniens, les contaminant et les rendant impossibles à travailler et par là même plus faciles à confisquer, sous le coup de la règle des « terres inutilisées ». Les délégués des AdITI ont observé des tuyaux d'évacuation des eaux usées à partir d'Ariel et d'autres colonies plus petites et la contamination des terres qui en a résulté.

Moins d'un demi-million de colons produisent plus de la moitié des eaux usées de Cisjordanie. L'organisation israélienne de défense des droits de l'Homme B'Tselem a estimé que les eaux usées venant de presque un tiers de toutes les colonies de Cisjordanie s'écoulent sans avoir été traitées vers les terres des Palestiniens, et celles des colonies dont les eaux usées sont traitées disposent souvent de systèmes inadéquats et mal entretenus. La station de traitement d'Ariel a cessé de fonctionner en 2008 et les eaux usées des colonies se sont depuis lors écoulées dans le cours d'eau Al Matwi et sur les terres de Salfit.

Les restrictions imposées par les Israéliens au développement de la Palestine comprennent la condition préalable qui interdit à toute communauté palestinienne de développer son propre système de traitement des eaux sans traiter les eaux usées des colonies israéliennes voisines. Par conséquent, le traitement des eaux usées des communautés palestiniennes de Cisjordanie est inadéquat, avec une seule station de traitement à Al Berieh qui

continue à fonctionner. On estime que plus de 90 % des eaux usées des foyers palestiniens ne sont pas traitées ou bien sont recueillies dans des fosses, ou sont déversées vers les oueds.

La collecte et le traitement des déchets solides de Cisjordanie pâtissent du même problème des contraintes israéliennes sur le développement des infrastructures. Les observateurs ont été témoins d'un nombre considérable de dépôts d'ordures informels, dont plusieurs où les ordures étaient en train d'être brûlées. Même celles des décharges qui sont officielles sont mal régulées et acceptent des ordures à la fois des communautés palestiniennes et des colonies de peuplement : 80 % des ordures provenant des colonies sont déversées en Cisjordanie (Isaacs et Hilal, 2011).

A Qalqilya les observateurs des AdITI ont vu le grand monticule de déchets solides, résultat de 20 ans de déversement non régulé de déchets industriels et chimiques israéliens. Les observateurs ont entendu raconter la façon dont les toxines de ces déchets s'infiltrent dans l'eau utilisée par les villages voisins de Jayyous et Azzun, avec tous les risques qui en résultent pour la santé de leurs habitants.

La décharge a d'abord été créée en 1980 sur des terres confisquées à un habitant de Jayyous. Pourtant, depuis 1989, d'importantes quantités de déchets industriels ont commencé à être déversées sur le site. Des plaintes déposées par les communautés locales et, depuis sa création, par l'Autorité Palestinienne, ont conduit à la cessation des déversements en 2000. Depuis lors, des tests ont révélé une contamination de l'eau par le plomb et « ont révélé la présence de 17 agents chimiques toxiques, dont certains sont interdits sur le plan international » (ARIJ/LRC 2009). Il y aurait des niveaux de cancers et d'anomalies gynécologiques exceptionnellement élevés dans les villages de Jayyous et Azzun.

Nous avons également obtenu des informations sur des déchets dangereux introduits en fraude en Cisjordanie à partir d'Israël pour être déversés de façon illégale et sur le déversement par les forces militaires d'occupation de déchets nucléaires hautement toxiques dans les territoires occupés (Isaac et Hilal, 2011).



Dépotoir près de Qalqilya.

cinq L'industrie sous l'occupation

L'industrie sous l'occupation : un permis de polluer

Geshouri et Tulkarem

Les délégués des AdITI ont observé la zone industrielle de Nitzanei Shalom, en bordure de Tulkarem, au Nord de la Cisjordanie, comprenant onze usines de produits chimiques appartenant à des sociétés israéliennes, mais bâties dans la même zone fermée mentionnée plus haut sur des terres palestiniennes confisquées, derrière le mur de séparation du côté palestinien. Dans cette zone, il n'y a aucun contrôle, aucune surveillance et aucune autorité palestinienne ne peut mettre en œuvre de restrictions. L'armée israélienne contrôle qui entre et qui sort de l'usine, laquelle n'assure que de bas salaires, de mauvaises conditions de santé et de sécurité et des répercussions écologiques. Les usines de la zone industrielle emploient environ 500 travailleurs palestiniens, dont la plupart gagnent moins que le salaire minimum et font de longues journées dans de mauvaises conditions.

Le site industriel, qui prétend dans les médias être un modèle de coopération israélo-palestinienne, a d'abord été créé quand l'usine de Geshouri, qui produit des herbicides, des fertilisants et des produits chimiques, s'est délocalisée à partir d'Israël où elle était l'objet de poursuites pour pollution. Dans la zone fermée, il peut polluer en toute impunité et a attiré d'autres usines vers le site. Les

établissements industriels de Cisjordanie exercent leur activité dans un cadre juridique ambigu, contrôlé par l'armée israélienne, une situation dont les propriétaires d'usines profitent pleinement. Même le Contrôleur d'Etat d'Israël décrit ces conditions comme « frisant l'illégalité », qui « mettent en réel danger le bien-être, la santé et la vie des travailleurs de ces zones industrielles » (AIC, 2011).

Selon l'Observatoire des Entreprises, onze sociétés sont implantées dans la zone industrielle de Nitzanei Shalom, parmi lesquelles quatre ont une dimension internationale : Geshouri (chimie agricole et industrielle), Solor (réservoirs de carburant), Yamit (appareils de traitement de l'eau) et Hatehof, qui fabrique du matériel pour l'armée.

Les délégués des AdITI n'ont pu parler à aucun des ouvriers, ni à aucun représentant de l'association des ouvriers, mais quand l'Observatoire des Entreprises a interviewé des ouvriers en 2010, il lui a été dit que les syndicats officiels palestiniens étaient empêchés d'entrer sur le site. Des déductions sont effectuées sur les salaires des ouvriers au profit de la Histadrout, la centrale syndicale israélienne, qui refuse de soutenir les Palestiniens travaillant dans la zone industrielle de Nitzanei Shalom, et les ouvriers impliqués dans des actions pour améliorer les salaires et les conditions sont victimes de représailles.



Usines chimiques en bordure de Tulkarem.

six Protection de la Nature

Protection de la Nature : l'écoblanchiment du nettoyage ethnique

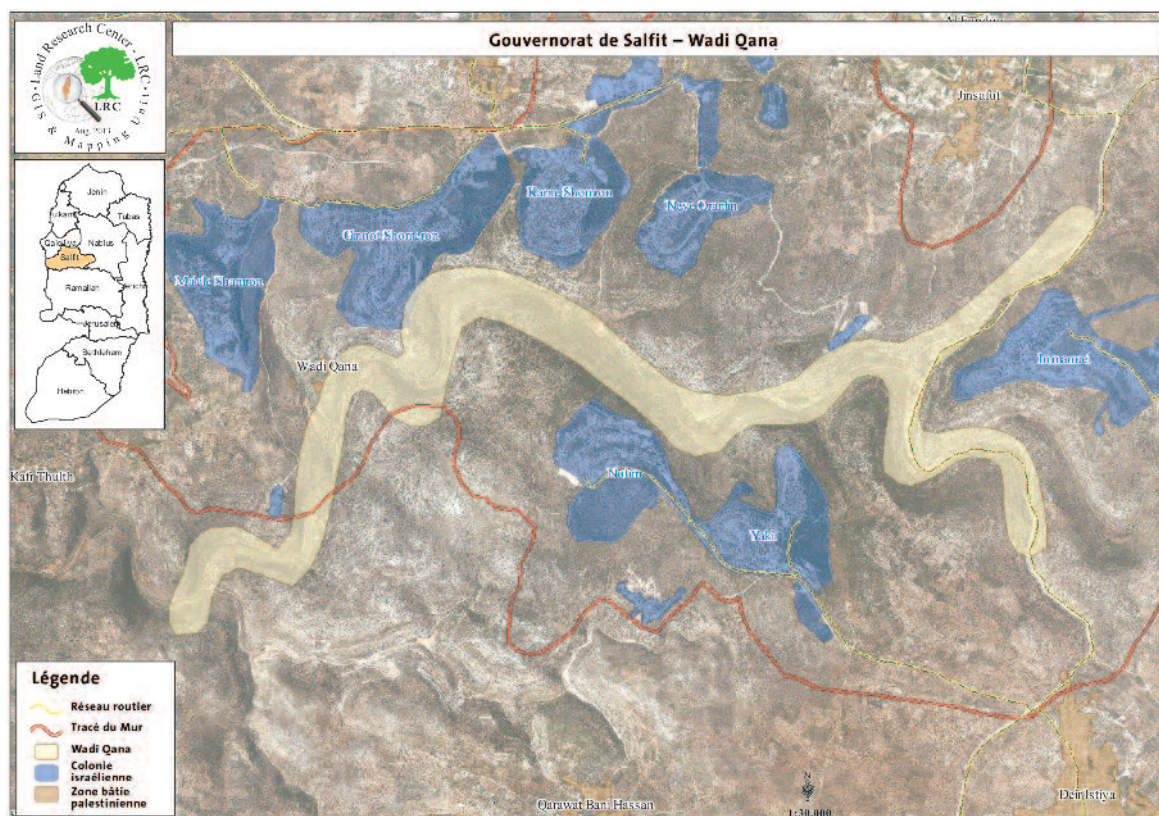
Wadi Qana

Les terres de Palestine qui constituaient le Mandat britannique s'étendent à la jonction de trois zones végétales majeures: méditerranéenne, semi-désertique et absolument désertique et est donc d'importance internationale. En raison de cette complexité écologique, la Cisjordanie présente une diversité d'espèces d'une richesse exceptionnelle, avec plus de 1 600 espèces de plantes vasculaires (IUCN), la diversité la plus grande se situant dans la ceinture semi-désertique. Il y a 298 espèces de plantes vasculaires sur la liste rouge préliminaire de Palestine, dont certaines sont en danger à l'échelle mondiale.

Les observateurs des AdITI ont visité Wadi Qana, une zone de 10 000 dunams dans la région de Salfit, à une altitude de 500 à 775 m sur la crête montagneuse de la Palestine. Le Wadi connaît une hauteur moyenne de précipitations de 676 mm et possède onze sources naturelles sur l'ensemble de sa longueur, ce qui signifie que, de façon inhabituelle en Palestine, il y a de l'eau courante tout au long de l'année, s'il n'y a pas de prélèvements excessifs. La zone a un climat méditerranéen avec prédominance d'une végétation de maquis, quelques éco-systèmes de zones humides et des zones d'oliveraies productives. Elle est considérée comme une Zone Botanique Importante par l'IUCN et « est un réservoir de plantes médicinales pour les villes de Salfit et de Naplouse et contient beaucoup d'espèces protégées par la loi telles que des variétés d'Ophrys et Tulipa agensis » (Al-Sheikh / IUCN 2010).

CARTE 3

WADI QANA



six Protection de la Nature

suite

Wadi Qana est un important exemple de l'intégration socio-écologique de la production agricole à la diversité biologique naturelle, du moins il l'était jusqu'à ce que la pression de l'occupation israélienne ait ruiné tout ceci. Les terres sont la propriété du village de Deir Istiya, qui utilise cette zone pour le pâturage et pour des vergers d'oliviers et de citronniers. Lors de leur pic de production, les oliviers de Wadi Qana produisaient plus de 30 000 tonnes d'huiles d'olive. C'est aussi un endroit de loisirs pour les familles palestiniennes de Deir Istiya et de plus loin, très en vogue pour les pique-niques.

En 1979, Wadi Qana a été déclarée zone militaire par les Forces d'Occupation israéliennes, ce qui empêche les Palestiniens d'accéder à la zone. A la suite d'une campagne d'ensemble, l'assignation militaire a été abandonnée en 1982 et la zone a été déclarée réserve naturelle. Les gens de Deir Istiya ont pu accéder de nouveau à leurs terres, bien qu'il leur ait été interdit de les cultiver. Pendant les trois années d'assignation militaire neuf colonies israéliennes ont été établies autour du périmètre du Wadi. Ces colonies ont prélevé l'eau des sources et ont vidé leurs eaux d'égout non traitées dans le Wadi.

La pression locale a imposé la construction en 2005 de canalisations pour transporter les eaux d'égout en vue de leur traitement et de leur recyclage à la station régionale de traitement de Nir Eliahu en Israël (B'Tselem, 2009). Maintenant encore la gestion des eaux usées est inefficace et les déversements et fuites d'eaux d'égout non traitées vers les terres agricoles des Palestiniens sont chose courante ; on a même enregistré des incidents récents de refoulement d'eaux usées non traitées vers les terres agricoles du Wadi (LRC 20 nov 2011). Des puits ont été construits pour prélever l'eau du Wadi et le niveau de l'eau baisse. Les Palestiniens qui utilisent l'eau du Wadi ont été soumis à un harcèlement croissant des forces d'occupation de l'Etat israélien et des colons.

Sous couvert de protection de la nature, des zones de Wadi Qana ont été réquisitionnées par l'Etat israélien et le droit de propriété palestinien a été aboli. Des oliviers ont été détruits par les bulldozers, de jeunes plants déracinés, des dépendances démolies et les projets de développement agricole de l'Autorité palestinienne ont été réduits à néant. La route reliant la colonie de Karni Shamron aux routes principales est en train d'être élargie en coupant les habitants de Deir Istiya de leurs terres. En plus, il y a régulièrement des cas de colons vandalisant les arbres, les murs, les dépendances, les machines agricoles, les canaux d'irrigation et les tuyaux d'égout ; de colons inscrivant des graffitis anti-arabes et anti-musulmans et même lançant des menaces de mort à l'encontre d'un cultivateur de l'endroit. Il y a des rapports toutes les deux ou trois semaines sur des abus des forces israéliennes d'occupation ou de colons. Au moment de la visite des AdITI, 1 700 arbres avaient été déracinés l'année précédente et un ordre de destruction de 1 400 arbres supplémentaires était contesté devant la Haute Cour israélienne. Des colons, cependant, sont autorisés à cultiver les terres et à détruire des arbres et arbustes indigènes dans la « réserve naturelle ».

En outre, le Wadi a été utilisé pour déverser des déchets solides et des résidus liquides toxiques d'industries chimiques provenant des zones industrielles des colonies d'Ariel et de Barkan.

La dénomination d'espace vert est devenu un outil significatif du nettoyage ethnique pour les forces d'occupation israéliennes. Selon le Centre Palestinien de Recherches Foncières, 3 % des terres de Cisjordanie sont désignées comme réserve naturelle. Cependant 12 % de la Cisjordanie a été déclaré réserve naturelle par Israël (Isaacs et Hilal, 2011). Cet écart est fondé sur le développement de l'industrie touristique liée aux colonies, transformant des espaces naturels de Palestine en terrains de jeux, dont les Palestiniens sont exclus, pour les Israéliens. Ce processus est soutenu et subventionné par plusieurs organisations étatiques ou para-étatiques israéliennes, telles que le Fond National Juif (UNOCHA, 2012).

Conclusion et Références

Conclusion

Les colonies, les routes, les installations militaires, le mur de séparation israéliens et les zones qui sont inaccessibles aux Palestiniens sont parmi les repères les plus visibles de l'occupation israélienne de la Palestine. Toutefois, comme le montrent les exemples contenus dans ce rapport, l'occupation comprend aussi tout un éventail de pratiques de colonisation non visibles.

Ces pratiques comprennent le déversement de déchets toxiques, qui affecte les ressources en eau douce des communautés palestiniennes, l'expropriation et le détournement de ressources en eau douce à partir des communautés palestiniennes au profit des colons israéliens, de l'approvisionnement d'Israël en eau potable ou d'irrigation ; le développement d'industries polluantes dans les zones fermées, qui affecte les travailleurs palestiniens et la qualité de l'air dans les zones voisines ; et la destruction des terres cultivées par les Palestiniens sous couvert de protection de la nature.

De telles pratiques peuvent être considérées non seulement comme des crimes écologiques mais aussi comme des actions qui sont partie intégrante d'une colonisation systématique et du nettoyage ethnique des territoires occupés. En ces termes, le concept de « Nakba écologique » place à juste titre les injustices écologiques dans le contexte des injustices sociales plus larges et des violations des droits de l'Homme endurées par le peuple palestinien sous l'occupation israélienne, et de son droit à l'auto-détermination.

Pour ces raisons, la solidarité des Amis de la Terre International avec les Palestiniens ne fait pas seulement partie de leur combat contre les injustices écologiques mais s'étend tout autant à leur combat contre l'occupation et pour leur droit à l'auto-détermination.

Références

- Alternative Information Center (AIC), 2011, 'State Comptroller Report: Industrial Zones in Judea and Samaria and the Rural Sector' <http://www.alternativenews.org/english/index.php/features/economy-of-the-occupation/4481-west-bank-industrial-zones-endanger-lives-break-laws.html>
- Al-Sheikh, B., 2010. IUCN Country Report 'Important Plant Areas in Palestine'.
- B'Tselem, 2009 'Foul Play: Neglect of Wastewater Treatment in the West Bank'.
- Korzom, May (2009), 'Walls of Racism: the colonial motives for environmental destruction in Palestine' <http://www.maan-ctr.org/magazine/Archive/Issue14/index.htm>
- Isaac, Jad& Hilal, Jane (2011): 'Palestinian landscape and the Israeli - Palestinian conflict', International Journal of Environmental Studies, 68:4, 413-429.
- Koppelman and Alshalafeh 2012 'The Human right to Water in Palestine', Lifesource <http://www.blueplanetproject.net/documents/RTW/RTW-Palestine-1.pdf>
- Land Resource Center (LRC) 2006 'Wadi Qana polluted by Israeli settlements' http://www.poica.org/editor/case_studies/view.php?recordID=923
- Masalha, Nur 2012, The Palestine Nakba, Zed books.
- Pappe, Ilan 2006, The Ethnic Cleansing of Palestine, Oneworld Publications
- UNCHA 2012 'How Dispossession Happens: The Humanitarian Impact of the Takeover of Palestinian Water Springs by Israeli Settlers.', Special Focus, mars 2012.

www.foei.org



**Les Amis
de la Terre
International**